



# **COMITÉ DIRECTEUR**

PV n°9 du 16 juin 2026 à 19H



**Membres :** Gérard GONZALEZ, Philippe TEILLOT, Raymond MIQUEL, Michel BANES, Hélène BOURDON, Mohamed ACHAARAOUI, Céline WAIRY (Visio), Stéphanie TAPIE, Karim TOURECHE (Visio).

**Absents excusés :** Michel CHARRENCON ; Bruno SIMOES DE SOUSA, Charlène LAUR

## **Ordre du jour :**

Point AG de la FFF, Lettre et AG clubs, AG du district 25 juin, AG de la LFO le 27 juin, Présentation des championnats 2026-2027 (CDOCC), Couverture éducateurs, Couverture Jeunes, Annexe 5, Arbitres CDA, Autres commissions, Séminaire de septembre 2026.

Le Président : : Je vais bouleverser l'ordre du jour afin de laisser la parole à la commission des championnats.

Merci de votre présence. je donne la parole à la CDOCC

## **Intervention – Commission des championnats**

Yves LAFORGUE Je remercie le président ainsi que les élus de nous avoir invités à ce comité directeur. Avant de rentrer dans le détail, je souhaite faire un point sur la saison écoulée. Nous avons rencontré de nombreux problèmes de gestion des rencontres, liés notamment :

aux intempéries, aux arrêtés municipaux, et à diverses demandes des clubs.

Pour illustrer, plus de 70 rencontres ont dû être repositionnées en raison des intempéries, auxquelles se sont ajoutés des arrêtés municipaux visant à protéger les terrains. Je prends l'exemple du club de Montaut, où, en milieu de saison, nous avons reçu un arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain à la suite de la rénovation. Nous constatons également que certains clubs ne respectent pas suffisamment le travail de la commission, ce qui complique encore davantage notre mission. Voilà, en quelques mots, les principales difficultés rencontrées cette saison par la commission. Je vais maintenant revenir sur les résultats et distinctions.

- Champion D1 : FC Mirepoix monte en R3, Lescure Descend en D2
- Champion D2 : Varilhes (ne monte pas couverture jeunes), Auzat monte en D1
- Champion D3 : FC Pamiers 3, Saint Girons 3 montent en D2
- Champion D4 : AS Critourienne 1 ne monte pas application : RG Départemental :  
*Article 3 Si une équipe refuse une montée ou si une équipe demande à être rétrogradée, elle ne pourra en aucun cas prétendre à l'accession en division supérieure la saison suivante, même si elle en a gagné le droit.*

**Les classements sont clos.**



Validation du CD : 12 Inscrits, 3 Abts, 9 pour

**Coupes :**

CA1 : FC Mirepoix

CA2 : EN MAZERES 2

Challenge D3-D4: FC ST Girons 3

**Challenge FAIR-PLAY**

D1: Luzenac AP3

D2 : US le Mas d'Azil

D3 : FC Séronais

D4 : FC Hers Coussa

**Meilleur Buteur**

D1 : Fernandez Jordan ES ST Jean du Falga 21 Buts

D2: Léo CIVERA ASM Auzat 15 Buts

D3 : BRIAND Josselin FC Pamiers 7 Buts

D4 : BARBIER Mickael As Critourienne 36 Buts

Présentation des championnats 2026-2027 (CDOCC)

D1 : Saverdun, Auzat 12 équipes.

D2 : 12 équipes Lescure descend et Pamiers 3 et St Girons 3 qui montent de D3.

D3 : 11 équipes

D4 : 12 équipes

À la suite de l'application du règlement relatif aux statuts des éducateurs, nous constatons aujourd'hui certaines difficultés pour les clubs, notamment pour les équipes ne disposant pas d'un éducateur diplômé en conformité avec les exigences réglementaires. Cette situation impacte directement la dynamique sportive, en particulier en division 4, où certaines équipes se voient interdire l'accèsion à la division supérieure malgré leurs résultats sur le terrain. Dans un souci d'équité sportive et d'équilibre des compétitions, il nous semblerait pertinent d'envisager, à titre exceptionnel pour la saison 2025/2026, une adaptation du règlement. Plus précisément :

Maintenir les sanctions financières ainsi que les pénalités de points prévues pour les clubs non conformes. Lever uniquement l'interdiction d'accèsion en division supérieure pour les équipes concernées par un défaut de couverture éducateur. Conditionner cette mesure au fait que l'équipe fanion du club soit, quant à elle, en conformité avec le statut des éducateurs.

Cette proposition permettrait de concilier le respect des obligations réglementaires avec la valorisation du mérite sportif, tout en laissant aux clubs le temps nécessaire pour se structurer durablement. En conséquence, nous sollicitons votre bienveillance afin d'étudier cette demande de modification du règlement concernant l'accèsion des équipes non conformes en matière de statuts éducateurs.

Le Président : Pour votre information, cette demande émanant de la Commission des Championnats me paraît justifiée au regard du nombre d'équipes actuellement engagées en Division 4. Cette mesure nous permettra d'assurer un meilleur équilibre des compétitions en renforçant la Division 3. Cette demande est formulée à titre exceptionnel pour la saison en cours. Je vous propose donc de vous prononcer par un vote :

Voix pour : 8 : Voix contre : 0 : Abstentions : 1

La modification est ainsi validée pour cette saison.

Le Président : Nous avons reçu deux courriers émanant respectivement du club de Mazères et du club de SPAM. Après étude des éléments transmis, ainsi que à la suite des échanges intervenus avec les élus et les techniciens concernant la couverture des éducateurs, il apparaît que les deux clubs ont fait l'objet de sanctions. En effet, après vérification des feuilles de match des équipes concernées, la commission a confirmé que les décisions relatives à la couverture des éducateurs n'étaient pas remises en cause. Il a été constaté que les deux clubs n'étaient pas en conformité avec le règlement en vigueur. Par conséquent, le Comité Directeur demande l'application stricte des dispositions prévues par le statut des éducateurs.

En tant que président du District de l'Ariège, je tiens à remercier chaleureusement le travail de la commission, composée de Yves, Manu et Georges, pour leur patience et leur dévouement, qui ont permis à nos championnats de se dérouler dans de très bonnes conditions. Je souhaite également adresser mes remerciements aux deux clubs, l'AS Critourienne et le FC Critourien, pour l'organisation des finales des Coupes d'Ariège, aussi bien chez les jeunes que chez les seniors, garçons et filles. Ces deux journées ont été une véritable réussite, tant sur le plan sportif que pour l'accueil des spectatrices et spectateurs présents. Sans oublier le confort offert aux équipes finalistes, qui a été particulièrement apprécié. Un grand merci également à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur travail, qui ont contribué à la réussite de ces magnifiques journées

David Beret CTD AP : Merci Président,

Je vais vous faire un point sur les championnats jeunes, et plus particulièrement sur la saison 2026/2027. Début juin, nous avons participé à une réunion importante à Tarbes, en présence des élus des districts des Hautes-Pyrénées, du Gers et de l'Ariège. Cette réunion concernait notamment les équipes évoluant sur le territoire commun. À cette occasion, nous avons annoncé que le District de l'Ariège relançait des championnats départementaux en U15 et U17. Actuellement, je suis en train de préparer les règlements de ces deux compétitions, qui seront alignés sur le fonctionnement des championnats territoriaux. À ce jour, nous pouvons indiquer que les championnats U15 et U17 devraient être composés de 10 équipes chacun. Concernant le football féminin, compte tenu du faible nombre d'équipes engagées en Ariège, celles-ci évolueront dans les championnats de la Haute-Garonne, avec une gestion assurée par le district de la Haute-Garonne. Voilà pour ce point.

Après accord avec le Président, il est proposé de recruter un volontaire en service civique sur une base de 35 heures hebdomadaires. Parmi ces heures, 11 heures seront mises à disposition du club féminin FC Critourien. Le coût total de cet emploi civique, sur une durée de 10 mois, est estimé à 145 € pour le District.

Après discussion avec les élus, le Comité Directeur valide cette proposition à 9 voix pour.

Le Président : Retour sur l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football tenue à Ajaccio

Mise en place du cachet « mutations » dans les catégories U10

Modification des règlements disciplinaires de la FFF

Point d'actualité sur la Coupe du monde de football

Petit rappel de notre AG du jeudi 25 juin 2026.

AG de la ligue le samedi 27 juin 2026 Nous avons participer aux AG de Foix et Varilhes et le 26 juin nous serons a Luzenac.

Une réunion de travail se tiendra le samedi 20 juin à 14H mairie de Foix.

### Informations générales

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football (FFF) s'est tenue à Ajaccio. Elle a permis d'aborder plusieurs évolutions réglementaires et points d'actualité relatifs à l'organisation et au développement du football français.

Points abordés : Mise en place du cachet "mutations" en catégories U10  
Il a été décidé d'instaurer un cachet "mutations" dès la catégorie U10, afin de mieux encadrer les changements de clubs des jeunes joueurs et d'assurer un suivi plus rigoureux des mouvements dès les premières années de pratique.

Modification des règlements disciplinaires : Des ajustements ont été apportés aux règlements disciplinaires de la FFF. Ces modifications visent notamment à renforcer la cohérence des sanctions, améliorer la lisibilité des procédures et garantir une meilleure équité dans le traitement des dossiers.

Point d'actualité – Coupe du Monde de football.

Un état des lieux a été présenté concernant l'actualité internationale, notamment la Coupe du Monde de football, avec un focus sur ses enjeux sportifs, organisationnels et ses retombées pour le football national. Vie statutaire et calendrier des réunions

Assemblée Générale de notre structure.

Un rappel est effectué concernant la tenue de notre Assemblée Générale : Date : jeudi 25 juin 2026.

Assemblée Générale de la Ligue : Date : samedi 27 juin 2026. Participation aux Assemblées Générales locales : Participation effective aux AG de : Foix, Varilhes  
Participation prévue : Luzenac : 26 juin 2026

Réunion de travail Une réunion de travail est programmée : Date : samedi 20 juin 2026  
Heure : 14h00 Lieu : Mairie de Foix.

Demande des commissions juridiques : Mise en place sur l'annexe 5 la phrase suivante : l'absence de réponse aux sollicitations d'une commission juridique, administrative d'une amende de 35€.

Les élus(ées) votent pour à 9 voies.

Le Président de la CDA.

Le Président de la Commission Départementale d'Arbitrage a présenté en détail les classements des arbitres pour chaque catégorie, ainsi que les propositions d'affectations pour la saison sportive 2026-2027. Cette présentation a permis de mettre en avant l'évolution par catégorie au cours de la saison écoulée, ainsi que les perspectives d'accompagnement pour la saison à venir.

Le comité directeur salue les promotions d'Alexandre Rouzaud pour la candidature Jeune arbitre FFF (une première depuis 25 ans) ainsi qu'Aziz Adham en R1 Sénior : il est à noter également que 6 candidats ont été proposés à la LFO pour la saison à venir.

À l'issue de cette présentation, le comité directeur a procédé au vote.

Les classements et affectations proposés ont été approuvés à 9 voix pour, sans opposition ni abstention.

Cette validation permet d'engager sereinement la préparation de la prochaine saison.

Le Président du District annonce la mise en place d'un séminaire avec les Présidents et adjoints des commissions, salariés et administrative le samedi 5 septembre 2026 à partir de 9H30.

Avant d'arriver à la conclusion de notre comité directeur, je tenais à vous informer que j'ai adressé un courrier aux présidents du club de Saint-Girons, à la suite des événements survenus le dimanche 7 juin 2026 entre certains dirigeants identifiés de ce club et le président délégué du District de l'Ariège. Je vais maintenant vous en faire lecture. Par ailleurs, un rendez-vous a été fixé au 30 juin à 18h00. Cet échange se déroulera dans les installations du District.

Nous arrivons à la fin du Comité Directeur, merci à vous toutes et tous du travail et du temps que vous avez mis au service du football

21H fin du CD

**Raymond MIQUEL**  
*Secrétaire Général*



**Gerard GONZALEZ**  
*Président*

